



PROCÈS-VERBAL **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le dix-huitième (18^e) jour de novembre 2019 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Guy Laflamme, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

L'avis public a été affiché dans les délais.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Cueillette des matières résiduelles - Renouvellement de contrat
- 5- Cueillette des matières organiques – Renouvellement de contrat
- 6- Mandat confié à un architecte
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 19 h.

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

4- Cueillette des matières résiduelles - Renouvellement de contrat

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à deux (2) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2020;

ATTENDU la réception d'une seule soumission de TORA Inc., propriété de M. René Garon;

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec TORA Inc. pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2020, au montant de 80 482,50 \$ taxes incluses, le service comprenant vingt-huit (28) cueillettes, dont vingt-six (26) régulières et deux (2) encombrants.

2019-11-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Cueillette des matières organiques – Renouvellement de contrat

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à deux (2) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières organiques pour l'année 2020;

ATTENDU la réception d'une seule soumission de TORA Inc., propriété de M. René Garon;

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec TORA Inc. pour la cueillette des matières organiques pour l'année 2020, au montant de 50 071,61 \$ taxes incluses, le service comprenant (29) collectes débutant le 6 janvier 2020.

2019-11-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Mandat confié à un architecte

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a le projet de développer le cœur du village en y intégrant l'agrandissement de l'école Dominique-Savio ;

ATTENDU QUE le développement d'un tel projet requiert un accompagnement professionnel pour définir un plan concept préliminaire, lequel permettra de consulter les acteurs concernés et, le cas échéant, solliciter du financement auprès des programmes de subvention pertinents ;

ATTENDU QUE la Municipalité a sollicité et obtenu deux (2) offres de services pour l'accompagner dans cette première phase du projet ;

ATTENDU QUE la firme d'architectes Jubinville et Associés a démontré sa compétence dans ce type de mandat, ayant déjà réalisé de nombreux projets d'agrandissement d'écoles, dont plusieurs en lien avec des projets municipaux ;

ATTENDU QUE l'offre présentée par la firme d'architectes Jubinville et Associés est la plus avantageuse en termes de coûts ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Appalaches souhaite participer activement à l'élaboration du projet et s'engage à cet effet à assumer la moitié des coûts de ce mandat, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec la firme d'architectes Jubinville et Associés pour l'élaboration d'un plan concept préliminaire, pour un montant ne dépassant pas dix mille dollars (10 000 \$);

DE FINANCER cette dépense à même les surplus accumulés.

2019-11-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

8- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 19 h 06.

2019-11-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Guy Laflamme
Directeur général et secrétaire-trésorier